Crispation des convictions au sein d'une société plurielle et multiconvictionnelle

Rédigé le 29 mai 2013 par : Ignace Berten

Notre société est plurielle, et elle le restera sans aucun doute. Malgré tous les rêves de réévangélisation, elle ne redeviendra pas chrétienne. Le rêve d'une sécularisation radicale et définitive impliquant la disparition permanente de la religion s'est également effondré. Quant au discours sur une islamisation de l'Europe, la charia devenant la loi générale, il est de l'ordre du mythe. On aurait pu espérer une pluralité apaisée. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle, même si on peut et on doit l'espérer pour l'avenir. Au contraire, on constate au cours des dernières années une crispation des différentes convictions, ou du moins des crispations au sein de chacun des grands groupes convictionnels.

Quelles sont les raisons de ces crispations[1] ? Elles ne sont pas identiques au sein de chacun des ensembles convictionnels. Mais il y a sans doute un élément commun. Les repères éthiques et culturels propres à chacune des traditions convictionnelles sont pour une part brouillés, les références communes et plus ou moins reconnues spontanément propres à ces traditions perdent de leur évidence.

L'Église catholique vit difficilement ce que Danièle Hervieu-Léger appelle l'exculturation du christianisme. S'il y a eu séparation progressive et clairement affirmée de l'Église et de l'État, depuis la fin du 18e s., selon des modalités différentes dans les divers pays, culturellement la société restait marquée par la tradition chrétienne. Le lieu majeur de cette

Généré le 19 avril 2024 à partir du site www.bepax.org

empreinte était la famille : lien institutionnel stable de l'union de l'homme et de la femme et seul lieu légitime de la génération. Il a fallu bien du temps pour que les femmes cessent d'être tenues pour des mineures et obtiennent tous leurs droits de citoyennes, que les enfants dits naturels acquièrent les mêmes droits que les enfants légitimes, que le divorce soit accepté dans les mœurs et légalisé (il ne l'est que tout récemment à Malte). Il en va de même de la contraception, puis de l'avortement (pas dans tous les pays) et plus récemment l'euthanasie (dans quelques pays seulement). L'homosexualité était frappée d'interdit et pouvait être pénalement poursuivie : c'est maintenant l'homophobie qui est condamnée. Et le mariage est redéfini : débat passionné en France sur le mariage pour tous. Mais c'est aussi le calendrier rythmé par les fêtes chrétiennes et le dimanche qui s'imposait. Le nombre de fêtes chrétiennes publiquement fériées a été réduit ; les vacances autour de Noël et de Pâques sont débaptisées : vacances d'hiver ou de printemps ; la question est posée d'inscrire dans le calendrier des congés les grandes fêtes musulmanes ou juives, éventuellement des congés séparés selon les appartenances religieuses ; il y a tendance à banaliser le dimanche comme jour ordinaire de travail, etc. Sur toutes ces questions, l'Église catholique a freiné et est restée sur la défensive. Elle est invitée à ne plus prétendre être source de la norme morale s'imposant à tous, et résiste fortement à cette perspective. Son discours public se crispe sur toutes ces questions, publiquement ce sont les positions intransigeantes qui donnent le ton. Il en va assez largement de même, d'ailleurs, du côté des Églises du réveil ou des Églises évangéliques.

Du côté musulman, pour la majorité, la foi est davantage une pratique quotidienne vécue comme réponse à un commandement de Dieu révélé dans le Coran, qu'une attitude intérieure à dimension plus spirituelle et personnelle (dimension qui n'est pas absente cependant). Les premières générations de travailleurs venus de l'étranger se sont faites discrètes et se sont intégrées plus ou moins bien par le travail. Les deuxièmes et troisièmes générations, nombreuses, n'ont plus accès à l'emploi pour une proportion importante de leurs membres. Il en résulte une grande frustration, celle-ci étant accrue par le fait que la non-possibilité d'intégration due à l'absence de travail s'additionne à la concentration de l'habitat dans certains quartiers. S'y ajoute l'humiliation liée à la situation des pays d'origine et à l'histoire de la colonisation. Cette frustration économique, sociale et culturelle est porteuse d'une crise d'identité : le marqueur religieux commun et public apparaît dès lors comme une affirmation d'identité et de dignité. Le voile en est une expression, même s'il a

des sens différents selon les personnes, expression d'une démarche religieuse très personnelle de réislamisation, c'est-à-dire de réenracinement dans une tradition de foi, ou affirmation culturelle sous le voile (au sens propre et figuré) de l'expression religieuse. L'expression religieuse devient dès lors aussi revendication publique : nourriture halal, prière sur le lieu de travail, heures séparées à la piscine, mais aussi exigences propres quant aux soins médicaux, etc. Et refus de l'enseignement public commun concernant la biologie, l'éducation sexuelle, la théorie de l'évolution, etc. Cette affirmation identitaire et crispée est soutenue et animée par certains imams, recteurs de mosquées, prédicateurs invités ou ambulants, soutenus de l'extérieur entre autres par l'Arabie saoudite, qui reste une référence (salafisme et wahhabisme).

Les institutions expressives de la laïcité (le CAL en Belgique, Riposte laïque, Europe et laïcité ou la Ligue de l'enseignement, en France) sont marquées par une tradition rationaliste et positiviste, qui a cru que la religion allait progressivement disparaître dans notre société, en tant que survivance d'opinions plus ou moins superstitieuses que vaincrait la raison, ou tout au moins qu'elle deviendrait une affaire de conscience purement privée sans plus aucun visage public. Mais voilà que l'islam est là et s'affirme visiblement, tandis que de multiples pratiques parfois assez ésotériques se répandent : la religion est loin d'être morte, même si la pratique religieuse catholique s'est presque effondrée. De plus l'Église n'a pas disparu du paysage. La laïcité est aussi conquête de la liberté individuelle qui n'a que faire d'une morale hétéronome et imposée : contraception, avortement, euthanasie et libération sexuelle… Or sur toutes ces questions l'Église s'exprime, elle milite, et prend des positions jugées rétrogrades. Face à cette double mise en cause d'une certaine conception de la laïcité, ces institutions de la laïcité se crispent aussi, se font davantage intransigeantes, et les expressions antireligieuses se font plus fortes. Les revendications identitaires des uns rejaillissent sur les autres dans un cercle vicieux.

Ces crispations identitaires ont cependant une autre conséquence : elles créent des tensions fortes et des polarisations plus ou moins visibles au sein de chacune des traditions. Dans l'Église catholique, il y a loin d'y avoir unanimité sur les positions de la hiérarchie et d'une fraction catholique intransigeante. Les revendications à une meilleure prise en compte des situations réelles et à une écoute de la voix des croyants s'expriment publiquement et en appellent au débat. Au sein de la communauté musulmane, un courant

modéré s'affirme et résiste aux diktats des soi-disant savants, courant plus spirituel voire mystique, tandis qu'une partie des musulmans se sécularisent eux aussi et prennent clairement distance par rapport à la pratique religieuse et surtout à la fréquentation des mosquées. Enfin, au sein de la laïcité, des clivages apparaissent également entre intransigeance et ouverture.

Ces différentes crispations s'alimentent réciproquement. La situation est donc complexe et elle ne favorise ni le débat serein, ni la convivance pacifiée…

[1] Pour simplifier, je parle ici à partir de la situation en Belgique et en France principalement, en prenant en compte la tradition chrétienne catholique, majoritaire pour ces deux pays, la tradition philosophique laïque (avec des nuances entre la Belgique et la France), et la tradition musulmane, devenue la seconde religion dans ces deux pays. Les difficultés ou crispations dont il est question s'expriment aussi clairement, de façon plus large, dans les lieux de dialogue européens, tant en ce qui concerne le Parlement européen que le Conseil de l'Europe.

Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120